

## **Dialogue sur l'égalité des salaires : toujours d'actualité**

Berne, 05.07.2011 - Lors de sa réunion de juin, l'organisme responsable du dialogue sur l'égalité des salaires a pris connaissance des résultats présentés dans l'évaluation intermédiaire relative au projet „dialogue sur l'égalité des salaires“. Le dialogue sur l'égalité des salaires, qui a débuté au printemps 2009, vise à ce que le plus grand nombre d'entreprises s'engagent à vérifier, avec la représentation des travailleurs de leur choix, la conformité de leurs salaires au principe de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Les entreprises doivent remédier aux discriminations salariales qui seraient constatées dans un délai de quatre ans.

Une évaluation intermédiaire permet de tirer un premier bilan du projet : après une phase de mise sur pied du projet, le dialogue est véritablement opérationnel depuis l'été 2010. Durant ce laps de temps relativement court, douze entreprises (soit un total arrondi de 130 000 collaborateurs) ont décidé de prendre part au dialogue; d'autres examinent encore si elles entendent participer.

Depuis décembre 2010, une feuille d'information permettant de vérifier l'égalité des salaires est à disposition des entreprises comprenant moins de 50 collaborateurs.

L'organisme responsable constate que ce projet, qui emprunte une voie totalement nouvelle et innove en matière de dialogue entre les partenaires sociaux, suscite un intérêt croissant des entreprises.

L'organisme responsable veut poursuivre le dialogue jusqu'en 2014 au moins.

L'organisme responsable du dialogue sur l'égalité des salaires est composé de manière tripartite : organisations d'employeurs (Union patronale suisse, Union suisse des arts et métiers), organisations d'employés (Union syndicale suisse, Travail.Suisse) et Confédération (Office fédéral de la justice OFJ, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, Secrétariat d'État à l'économie SECO).

[info@lohngleichheitsdialog.ch](mailto:info@lohngleichheitsdialog.ch)